

Rapport public Parcoursup session 2020

Institut Universitaire de Technologie de TOURS - DUT - Génie biologique Option analyses biologiques et biochimiques (4868)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
Institut Universitaire de Technologie de TOURS - DUT - Génie biologique Option analyses biologiques et biochimiques (4868)	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	14	368	42	76	11	27
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques	36	1396	137	196	11	27

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et oral permettant d'acquérir de nouvelles compétences,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- Savoir analyser des documents (comprendre, résumer, synthétiser).

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir une culture scientifique,
- Avoir des bases scientifiques (en particulier en SVT, biotechnologie, biologie, mathématiques, physique, chimie),
- Utiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique,
- Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études pour fournir le travail nécessaire à sa réussite.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation dure 4 semestres. Le S1 est consacré aux enseignements de base en mathématiques, informatique, physique, chimie et biologie : Biologie et physiologie animale, biologie cellulaire et moléculaire, microbiologie.... **Conformément aux programmes officiels, les étudiants en première année de DUT ABB devront réaliser individuellement des dissections, ainsi que des manipulations d'animaux vivants ou anesthésiés.** A partir du deuxième semestre la spécialisation apparaîtra et se renforcera lors de la deuxième année entièrement spécifique à l'option ABB. Les étudiants seront amenés à travailler en biochimie, microbiologie, hématologie, physiologie et biologie cellulaire animale, culture cellulaire et histologie, pharmacologie... Durant les 2 ans, l'anglais est la seule langue vivante obligatoire et les étudiants auront à travailler en groupe sur des projets scientifiques. La formation se finalisera par un stage de 10 semaines.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement à partir des données quantitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures. Après le traitement algorithmique, l'analyse qualitative des dossiers (motivation, appréciations des enseignants, intérêt pour la formation, qualité rédactionnelle...) s'est faite de manière non automatisée, par ouverture et lecture de tous les dossiers par un membre de la commission de recrutement et évaluation à l'aide d'une grille préétablie en commission.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission a examiné des dossiers de bonne qualité en général comme les sessions précédentes. Il est toujours conseillé aux candidats un travail régulier dans toutes les matières, pas seulement dans les composantes scientifiques, et également de prendre le temps de bien se renseigner sur les objectifs de la formation afin d'exprimer au mieux leur motivation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	-Obtention d'un baccalauréat avec enseignement de biologie (SVT, Agronomie, écologie...) ou d'un autre baccalauréat avec au moins une année d'étude dans l'enseignement supérieur dans le domaine de la biologie -Notes des bulletins de classe de première et terminale dans les matières scientifiques (mathématiques, physique, chimie, Biologie), en français, anglais et histoire géographie et celles obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur		-Bulletins -Résultats du baccalauréat (pour les candidats déjà dans le supérieur) ou des épreuves anticipées de français et d'histoire géo	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Orthographe	Lettre de motivation guidée (questionnaire spécifique)	Complémentaire
Savoir-être	Assiduité, concentration et rigueur du candidat.		-Appréciations enseignantes sur les bulletins -Fiche avenir et en particulier « méthode de travail »	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et adéquation du projet professionnel		Lettre de motivation guidée (questionnaire spécifique)	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

YVES RAINGEAUD,

Directeur de l'établissement Institut Universitaire de
Technologie de TOURS